

**Tirants d'eau autorisés pour les descentes programmées**

(Arrêts aux appointements de Vatteville-la-Rue et au quai de Radicatel)

Ces renseignements sont des prévisions. Les tirants d'eau réellement praticables seront fixés pour chaque cas par le Service du Pilotage.

Ils concernent des navires d'une vitesse réalisable en rivière supérieure à 12 noeuds équipés d'un radar utilisable en rivière, partant de Moulineaux ou de Grand-Couronne. Pour les navires d'une longueur supérieure à 200 m, consulter le Service du Pilotage.

Date	HEURES LOCALES	Descente programmée (Vatteville-la-Rue)	Descente programmée (Vatteville-la-Rue)-Radicatel
avril 2018			
1 ^{er}	11h55	10 m 60	10 m 60
2	12h30	10 m 60	10 m 60
3	13h00	10 m 60	10 m 60
4	13h30	10 m 60	10 m 60
5	14h00	10 m 60	10 m 60
6	14h25	10 m 40	10 m 60
7		Descente Directe T.E = Feuille de Prévisions	
8	03h15	10 m 30	10 m 60
du 09 au 10		Descente Directe T.E = Feuille de Prévisions	
11	07h10	10 m 50	10 m 60
12	08h20	10 m 60	10 m 60
13	09h15	10 m 60	10 m 60
14	10h00	10 m 60	10 m 60
15	10h40	10 m 60	10 m 60
16	11h20	10 m 60	10 m 60
17	12h00	10 m 60	10 m 60
18	12h40	10 m 60	10 m 60
19	13h15	10 m 60	10 m 60
20	13h50	10 m 60	10 m 60
21	14h30	10 m 60	10 m 60
22	02h45	10 m 60	10 m 60
23	03h40	10 m 60	10 m 60
24	04h55	10 m 60	10 m 60
25	06h30	10 m 60	10 m 60
26	07h50	10 m 60	10 m 60
27	09h00	10 m 60	10 m 60
28	10h00	10 m 60	10 m 60
29	10h50	10 m 60	10 m 60
30	11h30	10 m 60	10 m 60

Les tirants d'eau ci-dessus sont ceux autorisés en Seine.

Des diminutions peuvent être imposées pour certains postes à quai à certaines époques de l'année. En conséquence, les Affrêteurs, les Consignataires et les Courtiers Maritimes sont invités à se mettre en rapport avec le Commandant de Port avant de fixer le tirant d'eau de leurs navires au départ.